



Héritier récalcitrant

Par DaN

Bonjour, suite à mes précédents messages. J' ai rencontré le notaire, qui me confirme donc que je suis propriétaire de l' habitation suite à une donation de ma mère, non rapportable à la succession, et que je dois à présent l' assurer à ma nom.

Mon frère étant parti dans une région d' outre mer, ne veut rien, mais refuse d' etre contacté.Meme par conférence téléphonique. Donc les comptes courants risquent d' etre bloqué. Nous pensons qu' il doit encore avoir une adresse fiscale en france, et qu' il fait suivre ses courriers. Puis je vendre la maison objet de la donation, pour éviter des frais mensuels qui risquent de tomber régulièrement. Merci

Par yapasdequoi

Doublon avec

[url=https://www.forum-juridique.net/famille/succession/heritiers/succession-heritier-recalcitrant-t28627.html]https://www.forum-juridique.net/famille/succession/heritiers/succession-heritier-recalcitrant-t28627.html[/url]

Par DaN

Bonjour, non c' est la suite. Après rencontré la notaire, me dit que je suis propriétaire, et que mon frère doit accepter la succession pour débloquer les comptes bancaires. Elle l' a eu au téléphone pour un entretien téléphonique mais il tarde à donner des dates.Question, si les comptes sont bloqués, puis je au moins vendre la maison objet de la donation ?pour éviter des frais réguliers. Et il doit faire un transfert de ses courriers d' après une adresse fiscale en france vers son lieu de vacances. Merci

Par isernon

bonjour,

les héritiers peuvent sommer un héritier taisant de prendre partie dans une succession.

salutations

Par DaN

Bonjour, nous sommes deux, comment obliger un héritier taisant ? Merci

Par yapasdequoi

Relisez les réponses déjà données. C'est simple : vous contactez un huissier et vous lui dites de procéder à la sommation d'opter.

Et pourquoi votre notaire ne vous conseille pas ?

Par DaN

Oui en effet, c' est pénible. J' attend son retour de vacances mi septembre, et la personne qui suit le dossier en son absence, me semble pas très concerné, et ne prodigue aucun conseil. En tout cas, merci